

Les erreurs de tri dans les bacs jaunes explosent en 2017 !

Après une baisse entre 2012 et 2015, l'année 2016 a vu une recrudescence des erreurs de tri qui se confirme en 2017 : sur le premier semestre, ces erreurs sont estimées à plus de 20% ! Cela fait du Smictom le plus mauvais trieur du secteur du SMITOM de Haguenau-Saverne. Nos voisins de la communauté de communes du pays de la Zorn (Hochfelden) sont eux passés de 12 % à 8 % sur ces 3 dernières années. Avec l'implication de tous, nous pouvons nous aussi atteindre ces résultats !

Les principales raisons de cette hausse

- Des erreurs de bons trieurs qui veulent bien faire : les imbriqués ! Il est important de ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, car les différents matériaux ne peuvent alors plus être triés sur la chaîne de tri.
- Des consignes de tri mal comprises : nous constatons des erreurs sur les déchets en plastique. Les seuls déchets en plastique qu'on peut mettre dans le bac jaune sont les bouteilles et flacons en plastique. Et très important, ils doivent être vides. Sont interdits : tous les pots et barquettes, tous les films et sacs plastiques, les bouteilles et emballages contenant encore des liquides.
- Les mouchoirs et l'essuie-tout, qui vont dans le bac orange.
- Le textile n'est pas accepté dans le bac jaune. Pour le recycler, des conteneurs spécifiques ont été disposés dans chaque commune.
- De la triche pour échapper à la redevance des ordures ménagères ! Et il s'agit souvent de déchets lourds qui aggravent nos mauvais résultats : des gravats, des poubelles de salle de bain, des couches, des sacs d'ordures ménagères, des chaussures...



Un doute sur le tri ? N'hésitez pas à contacter le Smictom au 03 88 02 21 80.

Des coûts financiers énormes !

Les erreurs de tri ont coûté au Smictom 122 000 € en 2015 et 136 000 € en 2016. Cela pourrait passer à 177 000 € si la quantité d'erreurs restait à ce niveau en 2017.

Ces déchets partent en refus lors du tri en centre de tri. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés à l'incinération, soit un transport et un traitement de plus.

Le respect des agents de tri

Ces déchets sont triés, en partie à la main, chez ALTEM. Imaginez les équipes qui trouvent des restes de pizza ou des déchets de salle de bain au milieu des flacons plastique ou des papiers. Le verre est également redouté car il casse et devient blessant.

De belles performances globales

Nos performances sont par ailleurs excellentes, comme le montre le tableau ci-après. En réduisant les erreurs de tri, nous serons véritablement un territoire exemplaire, or c'est l'objectif que nous poursuivons avec notre labellisation Territoire zéro déchet zéro gaspillage.

kg/hab/an	Smictom (2016)	Bas-Rhin (2015)	France (2013)
Ordures ménagères résiduelles	111	207	269
Collecte sélective (porte-à-porte)	70	57	47
Verre (apport volontaire)	43	34	29
Déchèteries hors gravats	166	153	144

Les solutions mises en place par le Smictom

Le Smictom a recruté 2 nouvelles ambassadrices du tri, ce qui porte à 4 le nombre d'ambassadeurs présents au quotidien sur le terrain. Ils portent des gilets jaunes avec un logo vert. Des ambassadeurs



du tri du SMITOM peuvent se joindre à eux, ils portent également un gilet jaune avec le logo du SMITOM. Les ambassadeurs ont pour mission de sensibiliser les habitants en porte-à-porte. Ils sont là pour répondre à vos questions sur le tri, le compostage ou la prévention des déchets en général. Merci de leur réserver un bon accueil.

Ils vérifient par ailleurs, de façon aléatoire, les bacs jaunes présentés à la collecte. Lorsque l'erreur de tri ne concerne qu'1 ou 2 déchets, ces déchets sont accrochés à la poignée pour vous informer qu'ils ne vont pas dans le tri. En cas d'erreur de tri plus importante, le couvercle du bac est scotché et le bac n'est pas collecté. Dans les deux cas, un tract vous informe du contrôle qui a eu lieu. Des explications complémentaires pourront vous être données au téléphone. Des ambassadeurs du tri pourront également se déplacer chez vous pour vous conseiller.

Les ripeurs d'éco.Déchets, qui assurent la collecte des bacs pour le Smictom, ont également pour consigne de ne pas collecter les bacs mal triés.